

## Mise à jour sur les mesures d'atténuation pour le PTPGP – Programme d'investissement à la ferme

Le 31 mai 2021, des informations détaillées sur le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) ont été publiées. La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, l'avait souligné dans son annonce du 13 avril 2021 concernant les nouveaux programmes visant à atténuer les répercussions du PTPGP. Le PIFVO procure du financement aux 4 800 producteurs de poulets, d'œufs, d'œufs d'incubation de poulet à chair et de dindons du Canada qui apportent des améliorations continues à leurs activités et augmentent l'efficacité et la durabilité à long terme de leurs exploitations agricoles.

L'annonce du PIFVO survient après que les offices nationaux de volaille et d'œufs (GO-4) ont émis des recommandations auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). L'accent mis sur les secteurs de la volaille et des œufs visait à permettre aux éleveurs canadiens d'accroître leurs investissements dans leurs activités en vue d'en améliorer la productivité, la biosûreté et la durabilité, tout en répondant davantage à la préférence des consommateurs canadiens envers les volailles et les œufs d'élevage canadien.

### 647 millions de dollars destinés aux producteurs de volailles et d'œufs sur une période de 10 ans :

- Les affectations de fonds aux producteurs sont fondées sur le quota détenu ou les parts de production provinciale en date du 1er janvier 2021.
- Le financement est offert sur une période de dix ans qui prendra fin le 31 mars 2031. Les producteurs ont jusqu'au 31 mars 2031 pour réaliser les activités du projet. Les candidatures au programme doivent être soumises au plus tard le 31 mars 2030.
- Comme la part de chaque producteur est réservée, des fonds sont disponibles lorsqu'il soumet sa demande.
- Bien que les éleveurs soient encouragés à s'inscrire dès maintenant, le financement sera disponible sur la période complète de dix ans et les demandes peuvent être soumises tout au long de cette période.

### Guide de présentation des demandes :

1. Inscription des producteurs : Les producteurs doivent s'inscrire dans le [Système en ligne du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs](#) (SLPIFVO) à l'aide des détails de leur permis. Une fois la demande validée, les producteurs pourront voir le montant maximal de financement leur étant attribué afin de planifier leur projet.
2. Soumettre une demande : Les producteurs peuvent soumettre leur(s) demande(s) de projet d'investissement à la ferme pendant toute la période de dix ans. De plus amples renseignements sur les activités admissibles et le processus de projet se trouvent dans le guide du programme.

La construction d'un nouveau bâtiment agricole ou la mise à niveau de l'équipement, comme les systèmes d'alimentation, d'arrosage, d'éclairage, de ventilation, de chauffage et de confort sont des exemples de projets. Les demandeurs peuvent obtenir du financement pour les demandes admissibles qui commencent à compter du 19 mars 2019.

Dans ce  
numéro :

**266<sup>e</sup> réunion  
d'affaires des ÉDC**  
Page 2

**Analyse du marché**  
Page 3

**Campagne  
de marketing  
nationale**  
Page 4

**Communications  
d'entreprise**  
Page 5

**Mise à jour sur le  
commerce**  
Page 6

**Programmes à la  
ferme**  
Page 7

**Mise à jour sur le  
CRAC**  
Page 8

**Mise à jour sur la  
FCA**  
Page 9

**Mise à jour sur les  
ÉDC**  
Page 10

## 266<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC

La 266<sup>e</sup> assemblée générale des ÉDC a eu lieu par vidéoconférence les 7 et 8 juillet 2021.

### Quelques points saillants :

- À l'occasion de la 266<sup>e</sup> réunion des ÉDC, Zeno Group a présenté une mise à jour sur la campagne nationale de marketing Pensez Dindon<sup>MC</sup> en mettant l'accent sur la campagne d'été, et les résultats sur les expositions jusqu'à maintenant. Les participants ont eu droit à un aperçu du programme La viande des fans de BBQ, y compris les principaux éléments créatifs, supports médiatiques, partenariats et concours.
- R. Bonnett, vice-président du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a présenté une mise à jour sur les activités du Conseil.
- Les administrateurs ont pris connaissance de plusieurs mises à jour, notamment un survol du marché du dindon et une mise à jour du Comité consultatif sur le marché du dindon. Les discussions ont également porté sur le rapprochement des allocations. L'allocation commerciale pour la période de contrôle de 2021-2022 a été révisée à 139 000 000 kg. Cela représente une augmentation totale de 13 millions de kilogrammes par rapport à la période de contrôle de 2020-2021. (Les décisions des ÉDC, en date du 13 juillet, sont assujetties à une procédure de plainte initiée par le secteur de la transformation première du dindon du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles [CCTOV].)
- Des rapports sur les programmes à la ferme de même que sur les initiatives commerciales et les communications d'entreprise et avec les consommateurs ont également été remis. Le rapport du Comité de la vérification et des finances a été présenté, et le budget révisé final de 2021 a été approuvé.

### Prochaines réunions

267<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC  
22 et 23 septembre 2021

268<sup>e</sup> réunion d'affaires des ÉDC  
24 et 25 novembre 2021

# Analyse du marché

Globalement, bien que les chiffres de la production de graines oléagineuses et de céréales fourragères affichent une légère hausse par rapport à l'année dernière, le prix de la majorité de ces cultures, en particulier les graines oléagineuses, connaît des augmentations relativement importantes depuis 2019-2020. Cela est en partie attribuable à la demande mondiale croissante dans la foulée du retour à la normale après la COVID-19. Toutefois, les prévisions pour le restant de l'année ont tendance à reposer sur un rendement normal de culture, qui pourrait ne pas avoir lieu en raison des conditions de sécheresse qui perdurent et des effets néfastes de la chaleur extrême qui prend d'assaut plusieurs régions de l'Amérique du Nord.

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole												
2019-2020				Prévisions pour 2020-2021				Prévisions pour 2021-2022				
É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	
<b>Céréales fourragères</b>												
Maïs	346	13	359	\$ 195	360	14	374	\$ 255	381	14	395	\$ 265
Orge	4	10	14	\$ 232	4	11	14	\$ 290	4	12	15	\$ 275
Avoine	1	4	5	\$ 274	1	5	6	\$ 295	1	4	5	\$ 300
Sorgho	9	0	9	\$ 177	9	0	9	\$ 267	11	0	11	\$ 322
<b>Total</b>	<b>359</b>	<b>28</b>	<b>387</b>		<b>374</b>	<b>29</b>	<b>403</b>		<b>396</b>	<b>30</b>	<b>426</b>	
<b>Blé (sauf dur)</b>												
	53	27	80	\$ 225	50	29	78	\$ 270	52	25	77	\$ 280
<b>Graines Oléagineuses</b>												
Soya	97	6	103	\$ 419	113	6	119	\$ 605	120	6	126	\$ 600
Canola	1	20	21	\$ 484	1	19	20	\$ 715	1	20	21	\$ 680
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>26</b>	<b>124</b>		<b>114</b>	<b>25</b>	<b>139</b>		<b>121</b>	<b>26</b>	<b>147</b>	

Tandis qu'il est prévu que la production de céréales fourragères pour 2021-2022 connaisse une légère hausse par rapport à l'année précédente, les prix devraient demeurer aussi élevés que l'an dernier. À l'heure actuelle, le prix du maïs est soutenu par une demande mondiale continuellement forte et une baisse de production en Amérique du Sud.

Le concassage de soya canadien demeure inchangé par rapport à la récolte 2020-2021. On prévoit que le prix du soya diminue légèrement par rapport à 2020-2021, pour passer à 600 \$/tonne. L'USDA prévoit que le prix moyen du tourteau de soya soit de 400 \$ US par tonne en 2021/2022, comparativement à 300 \$ US par tonne en 2019-2020.

Selon l'USDA, le concassage du soya aux États-Unis affichera une hausse de 6 % durant la saison 2021-2022. L'augmentation du concassage est stimulée par la demande de biodiesel, qui contribue à une hausse prévue de la part représentée par l'huile de soya dans la valeur de concassage brute. Le prix du tourteau de soya devrait demeurer haut en raison de la forte demande intérieure et d'exportations.

# Campagne de marketing nationale

## Mise à jour marketing trimestrielle de Pensez Dindon/Think Turkey – Juin 2021

Juin, le mois national du dindon, a vu le lancement de la campagne La viande des fans de BBQ/Griller's Bird de Pensez Dindon.



Le programme de grillades bilingue entièrement intégré a eu son coup d'envoi le 1er juin afin de célébrer le mois national du dindon et de démontrer les nombreuses façons d'apprêter le dindon sur le barbecue. L'inspiration des délicieuses recettes provenait de Graham DeLaet, joueur de golf membre du PGA né en Saskatchewan et grand amateur de barbecue, de Max Lavoie, gourou du grill de BBQ Québec, et d'une poignée d'influenceurs de partout au Canada. Ces partenaires ont conçu de courtes vidéos mettant en vedette des plats de dindon grillé, comme les cuisses de dindon fumées, les poitrines de dindon style Texas, le Burger Extravaganza, les turkings et les smash burgers au dindon.

Une campagne robuste de publicités numériques a eu lieu tout au long du mois de juin, diffusant le contenu créatif de La viande des fans de BBQ par l'intermédiaire de plusieurs médias sportifs avec qui un partenariat a été établi. De plus, Pensez Dindon sera également déployé sur le marché dans le cadre d'un programme de commerce de détail numérique dans les magasins Walmart et IGA afin

d'inspirer les consommateurs canadiens à ajouter du dindon à leur liste d'achats et à leur barbecue cet été.

Le 21 juin, la campagne publicitaire extérieure (panneaux publicitaires) d'été de Pensez Dindon/Think Turkey a été lancée dans tous les principaux marchés du pays. Elle livrait le message créatif « C'est donc bon du dindon/What you really want is turkey » et mettait en valeur la polyvalence du dindon.

### Félicitations

Félicitations à la campagne Pensez Dindon/Think Turkey, qui a été reconnue par le secteur canadien des communications comme un exemple de marketing de premier ordre, remportant trois prix importants : Le prix de bronze pour la meilleure campagne de communications marketing de l'année et le prix de bronze pour la meilleure utilisation des relations avec les médias à l'occasion ACE Awards de la Canadian Public Relations Society, et un prix de mérite pour la meilleure utilisation des relations avec les médias à l'occasion des OVATION Awards de la International Association of Business Communicators/Toronto.

# Communications d'entreprise

## Relations gouvernementales

Les efforts de défense des intérêts liés à la COVID-19 se sont poursuivis et ont porté sur plusieurs thèmes clés.

Les ÉDC surveillent deux projets de loi qui ont passé l'étape de la deuxième lecture et ont été renvoyés à un comité. Le projet de loi C-205 modifie la Loi sur la santé des animaux afin d'ériger en infraction le fait de pénétrer illégalement dans une exploitation agricole et de potentiellement enfreindre les protocoles de biosûreté et exposer les animaux à des maladies ou tout autre risque. Ce projet de loi est déposé par le député John Barlow (Foothills, en Alberta) et contribue à prévenir les intrusions sur les propriétés agricoles. À l'heure actuelle, il a été renvoyé au Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes. Les ÉDC ont soumis un mémoire en appui au projet de loi C-205 en plus de s'être présentés virtuellement devant le comité. Darren Ference, président des ÉDC, a pris la parole devant le comité. Pour la période de questions, il a été rejoint par Phil Boyd, directeur exécutif des ÉDC. L'étape du rapport du projet de loi C-205 ne devrait pas avoir lieu avant l'automne avancé, mais des élections fédérales pourraient se produire avant.

Le projet de loi C-216 modifie la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour que les élus ne puissent pas donner accès au système canadien de gestion de l'offre lors de négociations liées à de nouveaux accords commerciaux. Présenté par le député Louis Plamondon, il a été renvoyé au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes. Les ÉDC ont déposé un mémoire auprès du Comité permanent du commerce international afin de soutenir le projet de loi C-216 en détaillant l'importance de la gestion de l'offre.

Les ÉDC étaient également présents et ont fourni une rétroaction lors des Concertations des États membres du Canada en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies, qui se tiendra en septembre. De nombreuses rencontres préliminaires auront lieu plus tard en juillet. En outre, le GO5 national, de concert avec d'autres organisations agricoles nationales, a déployé des efforts de défense des intérêts et a communiqué avec des représentants du gouvernement pour pouvoir fournir de la rétroaction à l'approche du Sommet. Au cœur de la préoccupation commune des groupes de produits laitiers, de volaille et de bétail se trouve le mouvement manifeste ayant pour but la réduction générale de l'élevage à l'échelle mondiale.

## Webinaire de la FCM

Au début du mois de juin, les ÉDC ont collaboré avec le GO-4 national pour commanditer le congrès annuel 2021 de la FCM et y prendre part. Cet événement remplace le congrès en personne auquel le GO5 participe habituellement. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est un groupe de défense des intérêts qui représente plus de 2000 municipalités canadiennes. Le congrès regroupait des experts de renommée mondiale et des représentants canadiens locaux (personnel municipal, élus, représentants fédéraux et provinciaux) afin de discuter des manières dont les Canadiens peuvent collaborer pour que le pays continue d'aller de l'avant.

Le GO-4 a organisé une table ronde ayant pour titre Food security for a brighter future: Community and agriculture leadership (La sécurité alimentaire pour un avenir meilleur : leadership communautaire et agricole), à laquelle ont assisté 187 personnes. La table ronde était composée d'un éleveur de poulets, du chef de la direction de Banques alimentaires Canada et d'un professeur et chercheur de l'Université de Guelph. La discussion était axée sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la gestion de l'offre. Très interactive, la table ronde a connu une forte mobilisation du public. Le GO-4 participait pour la septième année de suite au congrès annuel de la FCM.

## La Voix des Producteurs

Le GO-4/GO5 organise habituellement le Downtown Diner annuel, un événement culinaire « pop up » tenu en juin au centre-ville d'Ottawa afin de bâtir et d'entretenir des relations, particulièrement avec des parties prenantes clés du gouvernement, les médias locaux et le public d'Ottawa. Il n'a toutefois pas été possible de le faire en raison de la COVID-19. Au lieu de cela, le GO5 a fait équipe avec le Hill Times pour créer et distribuer une édition spéciale de La Voix des Producteurs (habituellement distribuée lors du Downtown Diner).

Cette année, La Voix des Producteurs incluait un message de la ministre Bibeau, des articles sur la contribution des éleveurs assujettis à la gestion de l'offre envers le Canada, ainsi que d'autres renseignements pertinents illustrant l'importance de la gestion de l'offre et des secteurs canadiens des produits laitiers, de la volaille et des œufs. La Voix des Producteurs a été distribuée dans la version papier et en ligne du Hill Times, envoyée à tous les parlementaires et amplifiée sur les médias sociaux.

# Mise à jour sur le commerce

## Organisation mondiale du commerce (OMC)

Des préparations sont actuellement en cours pour la prochaine conférence ministérielle ou ronde de négociations commerciales de l'OMC, qui se déroulera pendant la semaine du 29 novembre 2021 à Genève, en Suisse. Au chapitre de l'agriculture, les groupes de négociation ont tenu des rencontres sur sept sujets retenus en vue de la 12e conférence ministérielle : soutien national, accès aux marchés (p. ex., contingents tarifaires et tarifs), concurrence à l'exportation, restrictions à l'exportation, coton, détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et mécanisme de sauvegarde spéciale. Les travaux réalisés par ces groupes de négociation sont présentement évalués par le président du Comité de l'agriculture, l'ambassadeur Abraham Peralta, qui doit préparer une ébauche de texte consolidé pouvant servir de base pour les négociations au cours de l'été et de l'automne.

À l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer les résultats possibles de la 12e conférence ministérielle sur la gestion de l'offre dans le secteur agricole. Cela est attribuable aux difficultés politiques entre les piliers de l'accès aux marchés et du soutien national ainsi qu'à la transparence accrue requise de la part des membres de l'OMC dans ces deux domaines avant que des négociations approfondies puissent être entreprises. À ce jour, il est plus probable que ces deux piliers spécifiques des négociations se soldent par une feuille de route claire pour des négociations supplémentaires après la 12e conférence ministérielle.

## Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Le Canada et les autres parties ayant ratifié le PTPGP (Australie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Vietnam et Singapour) ont entamé le processus pour que le Royaume-Uni se joigne à l'accord. Les parties ont établi un groupe de travail sur l'adhésion pour commencer à négocier les modalités de l'adhésion du Royaume-Uni.

De plus, le Canada et les États-Unis entament actuellement des négociations bilatérales qui auront lieu parallèlement au processus d'adhésion du Royaume-Uni au PTPGP.

## Accord Canada/États-Unis/ Mexique (ACEUM)

À la demande des États-Unis, un comité de règlement des différends aux termes de l'ACEUM sera établi pour examiner les mesures d'allocation des contingents tarifaires dans le secteur laitier mises en place par le Canada. En vertu de la méthode canadienne d'allocation des contingents tarifaires, les contingents tarifaires sont alloués aux transformateurs et aux transformateurs de second cycle. Les États-Unis remettent en question cette approche consistant à réserver les contingents tarifaires laitiers exclusivement pour les transformateurs canadiens. Une décision du comité est attendue d'ici la fin de 2021. Le processus suivi par le comité et les résultats qui en découleront justifient sans aucun doute une étroite surveillance.



# Programmes à la ferme



## Vérifications externes du Programme de soin des troupeaux<sup>®</sup> des ÉDC

Le rapport 2020 des vérifications externes du Programme de soin des troupeaux<sup>®</sup> (PST) des ÉDC a été reçu du fournisseur de vérifications externes. La ronde 2020 de vérifications externes a permis de constater que le programme national de soin des troupeaux a été mis en œuvre avec efficacité, qu'il est continuellement tenu à jour, et que les mesures de soins aux animaux sont appliquées de manière uniforme.

Les vérifications ont été effectuées sur un échantillon aléatoire et valide sur le plan statistique dans l'ensemble des provinces, et s'ajoutent aux vérifications annuelles requises pour maintenir la certification des producteurs aux termes du PST des ÉDC. Les vérifications ont été réalisées par des vérificateurs qualifiés de la NSF Canada Agricultural Certification Company. En raison de la pandémie de COVID-19, il était possible d'opter pour des vérifications à distance. Les vérifications virtuelles consistaient en une évaluation vidéo des bâtiments agricoles, un examen des documents et des dossiers, et un entretien avec les éleveurs.

Les vérifications externes ont été lancées en 2017 afin de satisfaire à la demande des détaillants, des restaurants et des consommateurs pour une mise en œuvre transparente du PST. L'objectif était de fournir une assurance supplémentaire voulant que les dindons canadiens soient élevés dans l'humanité et que le PST des ÉDC soit une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux dans les exploitations agricoles.

Le travail des agriculteurs sélectionnés et des offices provinciaux pour planifier et exécuter les vérifications externes, de même que la mise en application et l'administration continues du programme, ont été remarquables.

## Forum canadien de recherche sur la volaille

Le tout premier forum canadien de recherche sur la volaille, une initiative du Canadian Poultry Science Network, a eu lieu du 21 au 23 juin 2021. Le forum a rassemblé des étudiants et des chercheurs pour une expérience virtuelle présentant les plus récentes recherches du Canada, des visites virtuelles d'établissements de recherche, du réseautage social et une expérience emballante englobant des affiches et un salon professionnel. Les Éleveurs de dindon du Canada ont eu le plaisir de participer à l'événement pour être mis au fait des dernières actualités dans le domaine de la recherche sur la volaille et pour commanditer la séance sur le dindon, le bien-être, la génétique et la biosûreté.

# Mise à jour sur le CRAC

Présentée par le Conseil de recherches avicoles du Canada

## La ventilation est une question d'équilibre

Les préoccupations relatives à la qualité de l'air sont un problème connu dans bon nombre d'opérations avicoles, car les émissions de matières particulaires et d'ammoniac sont difficiles à équilibrer. De nos jours, grâce à l'évaluation continue de diverses stratégies de contrôle de la qualité de l'air, les producteurs sont mieux positionnés pour adopter des outils qui satisfont aux exigences environnementales, économiques et en matière de bien-être des animaux visant à produire des œufs et de la viande de volaille plus durables.

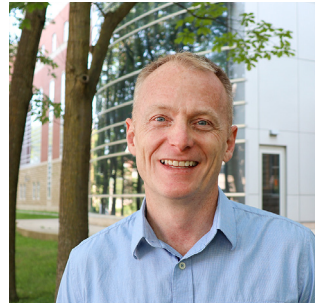
Bill Van Heyst, professeur de génie de l'environnement à la School of Engineering de l'Université de Guelph, a passé près d'une décennie à évaluer les stratégies de contrôle de la qualité de l'air utilisées dans les opérations avicoles canadiennes. Il mène des campagnes d'évaluation sur diverses exploitations agricoles afin de recueillir des points de données, y compris les concentrations intérieures de polluants, le débit de renouvellement d'air, des échantillons d'excréments et d'autres paramètres des bâtiments agricoles comme les températures et les niveaux d'humidité intérieurs et extérieurs.

« Récemment, nous avons particulièrement examiné les problèmes liés à l'ammoniac et aux matières particulaires, affirme M. Van Heyst. La production d'ammoniac se produit lorsque les bâtiments agricoles ont une litière humide, tandis que les matières particulaires sont générées dans des conditions sèches et poussiéreuses. Les exploitants agricoles doivent trouver le juste milieu dans la gestion de la litière, de sorte que la teneur en humidité ne fasse pas pencher la balance d'un côté ou de l'autre. »

M. Van Heyst a étudié des bâtiments de production d'œufs sans cages en Saskatchewan et en Ontario pendant diverses saisons. Il dirige des travaux similaires dans des bâtiments d'Ontario abritant des poulets reproducteurs à griller.

Les matières particulaires sont faciles à repérer dans un bâtiment agricole, car l'air semble poussiéreux. La recherche de M. Van Hest a révélé que les matières particulaires sont un problème plus important dans les provinces des Prairies, où les hivers sont secs et où la ventilation des bâtiments agricoles évapore l'humidité contenue dans la litière. Il note qu'une fraction granulométrique de matières particulaires constitue une toxine néfaste qui pose un risque pour la santé humaine et animale, et qui est déclarée toxique en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

À l'inverse, les hivers humides plus courants dans le sud de l'Ontario font souvent en sorte que l'humidité réussit à s'infiltrer



dans les bâtiments agricoles, en particulier près des entrées d'air, là où la condensation se crée. L'ammoniac, qui se retrouve couramment dans les bâtiments agricoles où les conditions sont humides, est plus difficile à surveiller. Selon M. Van Heyst, la plupart des personnes qui entrent dans un bâtiment agricole peuvent remarquer la présence

d'ammoniac par une sensation de brûlure dans les yeux. Elles s'y habituent cependant assez rapidement et ne constatent donc pas nécessairement qu'il y a un problème.

Le chercheur affirme que la ventilation des bâtiments avicoles est en général uniquement déclenchée par les différences de température, mais des conditions secondaires, comme les niveaux de dioxyde de carbone et d'ammoniac, justifient également l'augmentation du débit d'air. Si la teneur en dioxyde de carbone devient trop élevée, les volailles peuvent commencer à se sentir somnolentes. Un niveau d'ammoniac trop haut peut quant à lui entraîner une irritation des yeux et des voies respiratoires. Une exposition prolongée à des niveaux élevés d'ammoniac peut même mener à la cécité chez les volailles.

« La gestion de ces toxines est une question d'équilibre, et les conditions saisonnières des différents emplacements géographiques peuvent remettre en question cet équilibre, explique M. Van Heyst. Les éleveurs doivent réellement comprendre leur propre bâtiment et la manière dont il fonctionne dans différentes conditions. Même dans un nouveau bâtiment, quelques troupeaux peuvent aller et venir avant que la ventilation soit sous contrôle. Une fois que l'on comprend, ça devient plus facile à utiliser. »

Il note également que les outils et les stratégies pour gérer le débit d'air ne sont jamais universels, et qu'une solution qui ne répond pas aux besoins en matière d'économies, d'environnement et de bien-être des animaux n'est pas véritablement durable. Il est important que les producteurs et les chercheurs recueillent des données pour déterminer le rendement des nouvelles stratégies dans des environnements spécifiques.

*Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à l'occasion du Partenariat canadien pour l'agriculture. Du soutien supplémentaire a été fourni par les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et la School of Engineering de l'Université de Guelph.*



# Mise à jour sur la FCA

*Présentée par la Fédération canadienne de l'agriculture*

## **La FCA présente un dialogue lors du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies : « Canadian Livestock – Confidence Through Sustainable Production »**

La FCA a animé le dialogue du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin. Cet événement était organisé par le vice-président de la FCA, Keith Currie, et comportait une introduction de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau.

Le dialogue regroupait un groupe diversifié d'environ 60 parties prenantes provenant du Canada pour discuter des enjeux liés à la durabilité du bétail canadien.

Les discussions tenues dans le cadre de ce dialogue seront intégrées à un rapport qui contribuera à éclairer le Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies à venir en septembre 2021.

## **La FCA lance le bulletin Food for Thought**

Dans le cadre de la campagne Food for Thought de 2020 de la FCA, plus de 4000 personnes issues de régions urbaines et de banlieues se sont inscrites afin de recevoir plus de mises à jour sur l'agriculture canadienne.

Dans le but de maintenir la mobilisation de ce nouveau public, la FCA a créé un bulletin axé sur le consommateur, dont la première édition a été publiée le 28 mai. Ce bulletin, dont le prochain numéro est prévu pour le mois d'août, sortira chaque trimestre.

Chaque édition portera sur des sujets qui intéressent un public urbain tout en mettant l'accent sur différentes denrées et régions du Canada. La FCA communiquera avec ses membres tous les trimestres pour obtenir des soumissions qui soulignent leurs contributions uniques envers l'agriculture ainsi que des thèmes emballants et actuels.

## **La FCA et d'autres parties prenantes font pression sur le projet de loi C-208**

Le 29 juin, le projet de loi C-208, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale), a reçu la sanction royale.

Ce projet de loi vise à modifier les règles d'imposition de sorte que les agriculteurs n'aient plus à composer avec un fardeau fiscal plus élevé lorsqu'ils transfèrent leur exploitation agricole à un membre de leur famille plutôt qu'à un tiers.

Dans le cadre des efforts pour faire adopter le projet de loi avant le congé d'été, la FCA :

- a envoyé une lettre urgente à tous les sénateurs pour les presser d'adopter le projet de loi avant le congé afin d'éviter qu'il ne soit mis de côté en cas d'élections à l'automne;
- a témoigné, devant le Comité permanent des finances et le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, de l'importance de l'adoption du projet de loi;
- a pressé les membres de la FCA de transmettre le même message à leurs députés et à leurs sénateurs.

La FCA souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à faire de ce projet de loi une réalité.

Depuis que le projet a reçu la sanction royale, le gouvernement a annoncé qu'une nouvelle loi clarifiera la mise en application du projet de loi en janvier 2021. La FCA continue d'encourager ses membres à insister sur l'importance de cette législation auprès des députés tout au long de l'été.

# Mise à jour sur les ÉDC



## Bienvenue à Scott.

En votre nom à tous, nous souhaitons la bienvenue à Scott Mitchnick aux Éleveurs de dindon du Canada à titre d'analyste des marchés et des politiques. Scott est titulaire d'une maîtrise ès sciences en économie agroalimentaire, agricole et des ressources et d'un baccalauréat spécialisé en gouvernance environnementale.

Le rôle de Scott assurera que les mécanismes de production de rapports et de contrôle pour tous les marchés fonctionnent comme il se doit, et fournira du soutien au moyen d'autres renseignements économiques et sur les marchés pertinents.

Scott peut être joint à l'adresse [smitchnick@tfc-edc.ca](mailto:smitchnick@tfc-edc.ca).

## Anniversaires au sein des ÉDC

Les ÉDC souhaitent reconnaître les membres du personnel des ÉDC qui ont récemment célébré des anniversaires de service importants.

Les ÉDC tiennent à féliciter John Sheldon pour son 20<sup>e</sup> anniversaire, Cathy Lane pour son 21<sup>e</sup> anniversaire, Sateesh Ramkissoonsingh pour son 30<sup>e</sup> anniversaire et Elise Mereweather pour son 35<sup>e</sup> anniversaire au sein de l'office. Ils ont tous apporté des contributions majeures aux activités courantes des ÉDC et se sont mérité plus de reconnaissance qu'il n'est possible d'en donner dans le contexte de la COVID-19. Qu'à cela ne tienne, nous apprécions leur engagement continu envers les ÉDC, les membres des ÉDC, nos éleveurs et le secteur en général.



Les Éleveurs de dindon du  
Canada  
7145, avenue West Credit  
Bâtiment 1, bureau 202  
Mississauga ON L5N 6J7  
Tél. : 905-812-3140  
Télécopie : 905-812-9326  
E : [info@tfc-edc.ca](mailto:info@tfc-edc.ca)

**[leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca)**  
**[dindoncanadien.ca](http://dindoncanadien.ca)**



[facebook.com/CanadianTurkey](https://facebook.com/CanadianTurkey) • [twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa) • [twitter.com/Cdn\\_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey)  
[youtube.com/CdnTurkeyFarmers](https://youtube.com/CdnTurkeyFarmers) • [youtube.com/CanadianTurkey](https://youtube.com/CanadianTurkey)  
[pinterest.com/CanadianTurkey](https://pinterest.com/CanadianTurkey) • [instagram.com/CanadianTurkey](https://instagram.com/CanadianTurkey)